

Aujourd'hu^y Septième du mois de may 1793 d'an 2^e
 de la République françoise, su vertu du décret de la
 Convention nationale qui diffuse aux curés de paroisses
 de tenir les registres de naissances, mariages, et décès
 des citoyens; je déclare que je me désiste de la fonction
 d'officier public dont j'avois été chargé par la paroisse
 de Combiers, le vingt juillet derniers.
 fait à Combiers, les jours mois et au quaderup. —

Sicar^t Curé de Combiers

Aujourd'hu^y huit may mille sept cent quatrevingt treize d'an
 deuxième de la République françoise; les citoyens, Leonard
 Lacaton, pierre mouton, jean cartier, Leonard Delachat,
 La Veuve Balluet, ont fourni chacun un fusil de calibre,
 et Jean enuyot aussi un fusil de calibre avec sa bayonette.